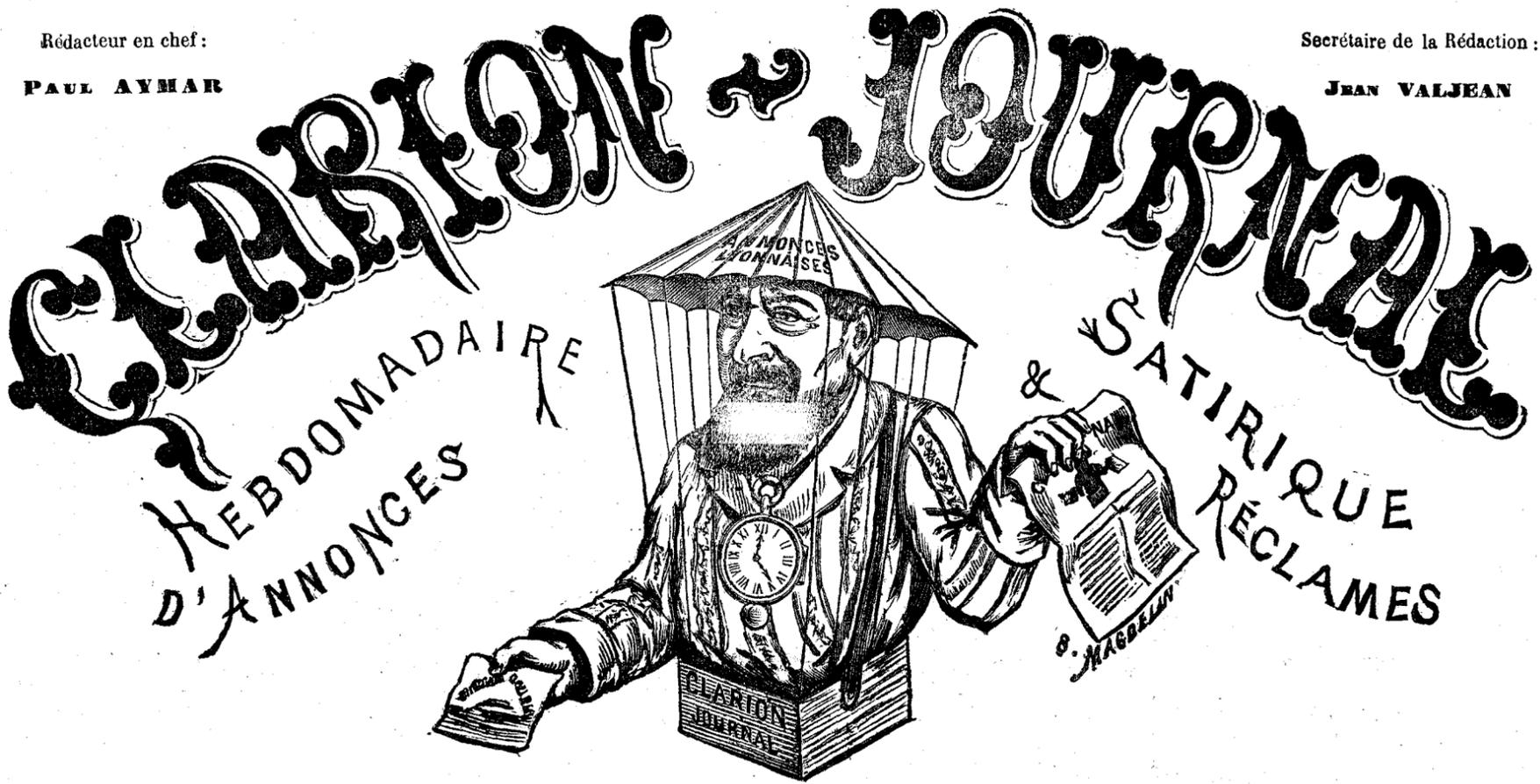


Rédacteur en chef :

PAUL AYMAR

Secrétaire de la Rédaction :

JEAN VALJEAN

ANNONCES
(à toutes les pages)30 centimes la ligne.
Réclames : 50 centimes.

Directeur-Administrateur-Gérant : P. SUSBIELLE.

Rédaction et Administration : 17, rue Ferrandière, 17

Les Abonnements et les Annonces sont exclusivement reçus au bureau de l'Administration.
Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.ABONNEMENTS
à Lyon

1 an	5 fr.
Six mois	5 »
Trois mois	4 50

PRIME DE CLARION-JOURNAL

Tout acheteur du **CLARION-JOURNAL** a le droit de se présenter dans nos Bureaux rue Ferrandière, 17, pour y retirer, moyennant **CINQUANTE CENTIMES**, un magnifique plan de Lyon, avec le réseau des TRAMWAYS, vendu 1 franc partout ailleurs.

LE SCRUTIN DU 9 JANVIER

Les élections sont enfin accomplies ; cette grande enquête de l'opinion publique a eu lieu ; il était temps enfin d'opposer à toutes ces plaidoeries, passionnées par les avocats de l'*ultra-intransigeance* et de la réaction, la parole véridique et calme du témoin, c'est-à-dire la volonté de la nation librement exprimée.

Au 9 janvier, criaient avec joie bonapartistes, légitimistes, orléanistes, en un mot, toute la gent clérico-monarchique ; au 9 janvier, répétaient à l'unisson, anarchistes, socialistes, collectivistes, la cohorte entière des dissidents ; au 9 janvier, la victoire et la revanche. Et chacun de ces carnassiers, écumant de rage, avides de proie et de ruines, s'apprétaient à dévorer, à qui mieux mieux, ce régime d'ordre et de bon sens à qui nous devons tant aujourd'hui... Et, à l'envi, ils faisaient flamboyer ce chiffre en tête de leurs colonnes démagogiques et réactionnaires. Mais cette flamme sinistre a été un avertissement, et tous, nous mettant en garde sur un pareil avertissement, en renversant ces factions, nous avons donné la preuve de notre sincère amour de la paix publique et du salut social.

Le 9 janvier est passé, et la victoire tant proclamée a été transformée en défaite. Vainement on a voulu troubler les esprits par de stériles agitations ; vainement on a tenté d'acheter la conscience des électeurs à prix d'or ou de pro-

messes, rien n'a pu réussir... Dans notre cité, sur laquelle étaient fondées de si grandes espérances, à peine deux réactionnaires trouvent-ils grâce devant leurs électeurs ; les dissidents ne sont pas plus nombreux ; à Paris, Trinquet, arrivé la veille, doit son succès relatif à l'influence des premiers moments.

Ce parti donc, qui a été si indignement et si fortement conspué, ce parti opportuniste, ce parti de la politique des résultats, qui ne demande pas des ruines et le néant, mais le remplacement de tout ce qui est défectueux et contraire à nos mœurs et à notre prospérité ; ce parti qu'on nous montre ici comme une dictature à courte échéance, qu'on nous désigne là comme l'esclave du clergé, de ses préjugés et de ses prérogatives ; ce parti enfin que la réaction et l'*ultra-intransigeance* n'ont cessé de couvrir d'une boue immonde, ce parti reste donc complètement victorieux...

Ah ! c'est qu'aujourd'hui on ne trompe plus le peuple par de vaines paroles ou de fausses apparences.

Ce peuple a ouvert les yeux et a vu où était la sincérité et l'intelligence. Il a su distinguer ceux qui avaient sincèrement souci de ses intérêts et ceux qui n'acceptaient le rôle de républicains qu'à titre de représailles et de guet-apens. Il a compris que la véritable loi de l'intelligence était de défendre l'ordre social, et non de le travestir et de le pousser à la ruine par la dégradation.

C'est donc à ce caractère de radicalisme, que les élections du 9 janvier empruntent leur véritable succès. C'est qu'elles sont une précaution possible contre les crises auxquelles nous condamnerait fatalement la réussite des autres partis. Aussi le silence s'est-il fait sur les individualités, pour ne laisser subsister que le principe. La nécessité de l'arrivée aux affaires d'un parti républicain juste, sans idée préconçue de revendications, sans haines, sans rancunes accumulées a pénétré aisément dans toutes les intelligences ; le bourgeois, l'ouvrier ont compris que, dans ces élections, il ne s'agissait pas du plaisir ou de l'honneur de s'attacher une cocarde à couleurs plus ou moins tranchées, mais de sa conservation.

Le triomphe de la réaction, le triomphe des dissidents auraient eu des résultats semblables : nous précipiter dans l'abîme. Les élections devaient donc être un garde fou contre ce double précipice. Allez donc ensuite chercher des nuances politiques dans ce profond instinct de conservation que donne aux multitudes, comme aux individus, l'horreur de l'abîme !

Cet instinct s'est montré, dimanche, partout : à l'atelier comme aux champs, tous les échos en ont renvoyé le cri.

Jean VALJEAN.

Sérénade

Ma sérénade ne sera
Pas du tout méridionale ;
Je hais l'ardente saturnale,
Les loups de satin, l'Opéra,
La gaité stridente et banale.

A l'hidalgo, fier sacrifiant
Pointu de dague et de moustaches,
Bravo fleurdéliné de tâches,
Je laisserai les cris de paon,
Poussés en croquant des pistaches.

Muet, sans masque de velours,
Je marcherai sous ta fenêtre ;
Et tu sauras me reconnaître,
Car mes pas se feront moins lourds
Sous ton œil bleu qui me pénètre.

Je mettrai les mains sur mon cœur,
Mandoline aux tintements mièvres ;
Et mes doigts qu'agitent les fièvres,
Feront la basse à l'air moqueur
Que dit la flûte de tes lèvres.

Et, quand je tendrai mon manteau,
L'œil suppliant et sans rien dire,
Tu me jetteras, pour m'occire,
Fin et poli comme un couteau,
Quelque silencieux sourire...

MAURICE BOUCHOR.

LE SONGE DE GILLIER

Fantaisie Electorale en une scène et un tableau

LE 8 JANVIER (minuit).

Les derniers agents chargés de la propagande ont quitté le salon du Comité. Les rapports étalés sur la table se résument tous par ce mot célèbre : « Tout va bien ! »

M. Gillier, secrétaire, harrassé de fatigue et de douces émotions, se laisse choir sur un canapé. Il s'endort.

Et voici le rêve qui s'empare de ses esprits enchantés :

La liste complète du Comité central conservateur étant passée à une majorité colossale, le nouveau Conseil municipal entre en séance dans le lieu ordinaire de ses réunions, à l'Hôtel-de-Ville.

Pour cette circonstance mémorable et afin de vexer M. le Préfet, la présidence du Conseil a été acceptée par Mgr Caverot, archevêque-cardinal de Lyon, primat des Gaules, président « in partibus » honoraire mais effectif du Comité central conservateur qui, par mesure de précaution, a déposé sur le bureau toutes les foudres de l'Eglise, soigneusement expédiées de Montpellier, sous la rubrique « très fragile » par M. Anatole de Cabrières.

Le préfet, présent à la séance, n'a pas l'air — le mécréant! — d'être ému par l'exhibition de cet engin pontifical-cardinalice-épiscopal.

Soudain, M. Pernet, secrétaire à cause de son jeune âge, agité, en guise de sonnette, une bouteille d'eau gazeuse de sa fabrication, laquelle de par les vertus miraculeuses qui constituent son incontestable supériorité, répercute un petit son argentin semblable à une clochette de St-Nizier mise en mouvement par M. Gay, conseiller général et sacristain, au moment du divin Sacrifice.

LE CARDINAL-PRÉSIDENT

Mes frères en Jésus-Christ, la séance est ouverte. Je donne la parole à M. Chomer, pour entonner le *Veni Creator*.

(M. Chomer se livre avec distinction à cette opération délicate. Tous les membres du Conseil le secondent avec un enthousiasme pieux.)

J'ai constaté avec une joie céleste que votre honorable collègue, M. Morin-Pons, quoique séparé de vous par de criminelles hérésies, n'a pas ménagé ses poumons pour appeler sur vos travaux les lumières de l'Esprit-Saint. En attendant que nous puissions le laver...

UNE VOIX MYSTÉRIEUSE

Sapristi! que j'ai donc soif!...

M. PERNET

Cher collègue, un peu de cette sacrée gazeuse...

LA VOIX MYSTÉRIEUSE (gutturale et profonde)

De la gazeuse! Oh! ma mère!!

LE CARDINAL-PRÉSIDENT

L'incident est clos. Occupons-nous des affaires de la ville.

M. GOYBET

Je demande la parole.

LE CARDINAL-PRÉSIDENT

Allez, vous l'avez!

LA VOIX MYSTÉRIEUSE

Que j'ai donc soif, que j'ai donc soif!...

M. GOYBET

Je propose au Conseil de voter, tout d'abord, la résolution suivante :

Article unique. — Toutes les écoles laïques sont supprimées. Les locaux occupés par les instituteurs et institutrices, ces suppôts de l'enfer, seront immédiatement mis à la disposition de nos vénérables et vénérés chers frères et chères sœurs.

A l'avenir, toutes les plaintes portées pour cause d'immoralité, par des parents criminels, contre les frères et sœurs de nos écoles, seront impitoyablement jetées au panier. Les parents seront poursuivis et punis avec une rigoureuse sévérité.

(La proposition est mise aux voix est adoptée à l'unanimité.)

M. DEBAT

C'est avec une bien douce satisfaction que je viens de voter la proposition de notre bien-aimé frère Goybet. Aussi, je pense que mes excellents collègues ne se refuseront pas à faire le même accueil sympathique à celle que je vais soumettre à leur approbation. Je demande qu'une somme de cinq ou six millions soit inscrite d'office au budget pour l'achèvement rapide de l'église de Fourvières et de tous autres édifices du culte catholique, que l'athéisme de nos prédécesseurs avait laissés dans

un sacrilège abandon. Comme article additionnel, indépendant de la réintégration prochaine, je l'espère, dans leurs couvents, des jésuites et religieux expulsés, je proposerai au Conseil de voter l'érection d'une vingtaine d'églises supplémentaires dont le besoin se fait généralement sentir.

Messieurs, quand le bâtiment va, tout va : n'oubliez point cette parole profonde. Nos braves ouvriers, qui ont faim et soif... de sanctification, seront heureux de collaborer à l'édification de ces monuments consacrés à la gloire de Dieu!...

TOUS LES CONSEILLERS

Amen!

M. LE PREFET

Pourtant, messieurs, il me semble...

LE CARDINAL-PRÉSIDENT (au préfet)

Assez, où je tonne!... (Au conseil). Je n'aperçois pas autre chose à l'ordre du jour. Quelqu'un demande-t-il la parole?

M. ROUSSELON

Je la prends, pour exiger de l'administration le dégrèvement des vins et des liqueurs...

LA VOIX MYSTÉRIEUSE

Excellente idée! Dieu! que j'ai soif. En conséquence, si le tribunal... pardon! le conseil voulait renvoyer à une prochaine séance la discussion de cette importante motion....

M. ROUSSELON

Renvoyer cette motion, quand nos curés, nos vicaires et nous-mêmes sommes condamnés, pour le Saint-Sacrifice, à boire du vin à des prix scandaleux! Je m'oppose à ce renvoi!...

(Le Conseil, consulté, vote la proposition Rousselon à l'unanimité, plus une voix : LA VOIX MYSTÉRIEUSE qui s'est doublée pour la circonstance.)

LE CARDINAL-PRÉSIDENT

Et maintenant, mes frères en Jésus-Christ, que les écoles laïques sont supprimées, que les six millions sont votés, que les vingt églises supplémentaires sont votées, que le dégrèvement des vins est voté, ne seriez-vous pas d'avis que je lève cette séance si bien remplie?

M. LE PREFET

Lever la séance? Mais toutes les autres affaires pendantes?...

TOUS LES CONSEILLERS

Les autres affaires! Nous nous en battons l'œil des autres affaires! (en chœur) La clôture, la clôture, la clôture!

M. CHOMER

Un instant, Messieurs; la réponse énergique de mes collègues à M. le préfet mérite une explication. Nous la devons au délégué de la République Française dont nous avons placé le nom en tête de nos affiches électorales.

Il faut que M. le préfet le sache bien : nous n'avons été nommés par nos électeurs que pour nous occuper des affaires relatives à la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. En dehors de ses intérêts, les seuls qui nous soient chers, M. le préfet pourra prendre tous les arrêtés qui lui feront plaisir, nous les approuverons toujours des deux mains.

(Applaudissements sur tous les bancs)

TOUS

C'est entendu! La clôture! La clôture!

LA VOIX MYSTÉRIEUSE (de plus en plus enrôlée)

Oui, la clôture ou un canon!

LE CARDINAL-PRÉSIDENT

Je crois être l'interprète du Conseil en prononçant un blâme sévère contre le membre du Conseil Municipal qui vient de se permettre de faire un appel aux armes, à moins que le membre en question n'ait voulu parler que des canons de l'Eglise, notre sainte Mère!....

TOUS

Très-bien! Très-bien!

LE CARDINAL-PRÉSIDENT

L'incident est clos. Je lève la séance. Je redonne la parole à M. Chomer pour entonner le *Magnificat*.

(La séance est levée après le chant de ce cantique.)

LE 9 JANVIER (huit heures du soir)

M. Gillier dort toujours plongé dans une délicieuse extase.

UN AGENT DU COMITÉ

M. le secrétaire, réveillez-vous!

M. GILLIER (s'éveillant en sursaut)

Quelle admirable séance!! Qui? Qu'est-ce? Que me voulez-vous?

L'AGENT

Je viens vous annoncer la veste générale...

M. GILLIER (avec ivresse)

Du Comité central républicain?

L'AGENT (d'une voix caverneuse)

Non, hélas! le nôtre!...

(M. Gillier se laisse choir dans les bras de l'agent qui, pour le réveiller, lui prodigue en vain, dans les narines les trésors sacro-saints d'une bouteille Pernet, en s'écriant :)

J'avais toujours dit que ces élections tomberaient dans la limonade!....

MARC-ANTOINE.

LES TRIPOTS

Nous n'avons pu, il y a quelques jours, assister à un débat qui s'est déroulé devant le tribunal civil, sans éprouver un certain sentiment de commisération, de pitié bien sincère pour les malheureuses victimes de la passion du jeu.

Et pourtant, nous convenait-il à nous, Lyonnais, de nous plaindre? Quand partout, à Paris, dans toutes les villes de province, une administration trop indulgente laisse vivre ces refuges ignobles où l'honnête homme vient enterrer son argent, ses sentiments les plus nobles et quelquefois sa probité, ne sommes-nous pas vraiment privilégiés d'avoir été, par d'énergiques arrêtés de police, débarrassés de ces maisons de jeu, de ces tripots, s'intitulant pompeusement *Cercle*. N'était-ce pas pousser la prétention au summum du ridicule? Quel atôme de ressemblance entre ces réunions intimes que nous respectons, régulièrement constituées, composées d'amis, de gens honnêtes, vivant d'une profession avouable et avouée, et ces repaires de types inconnus les uns aux autres, la plupart, gens sans aveu, faisant du jeu une exploitation, une industrie dont les raffinements ne sont enseignés qu'aux élus, association irrégulière non-seulement dans sa constitution, mais même dans les actes les plus minimes de ses membres.

Nous ne saurions donc assez encourager M. le nouveau secrétaire général dans la voie suivie par son prédécesseur, dans sa lutte contre les abus, et dans sa campagne pour défendre la morale publique dont il doit se montrer le gardien si sévère et si jaloux.

Mais tout n'est pas fini dans cette voie de réformes dont M. Levaillant avait pris si courageusement l'initiative. Après les divers arrêtés concernant la morale, il reste beaucoup à faire, et principalement dans la question des jeux.

Sans doute, on a fermé les tripots, mais nos concitoyens sont-ils délivrés de l'exemple? A-t-on pris quelques mesures pour les protéger contre cette habitude dont les conséquences sont généralement si tristes et si funestes? Non. Il est pénible de l'avouer, mais le but de l'administration n'a pas été complètement atteint. Aujourd'hui, le mal est encore plus grand, car l'exemple est plus manifeste et conséquemment plus pernicieux, et le pouvoir de sauvegarder les intérêts de l'honnête joueur bien plus difficile. Dans une maison de jeu, il était possible d'exercer un certain contrôle, mais aujourd'hui, la chose est impossible.

On joue donc?... Oui, on joue; on joue plus que jamais. Ces joueurs, qui ont été poursuivis, traqués dans les tripots, ne sont pas disparus. Ils se sont créés d'autres asiles où leurs talents s'évalent bien plus librement, et où leurs recettes sont bien plus sûres. Certains cafés, nous devons le dire, certains cafés sont aujourd'hui transformés en véritables tripots. Ils sont excessivement rares, il est vrai, disons-le hautement pour l'honneur des chefs de ces établissements qui, vraiment soucieux du cachet d'honorabilité attaché à leurs maisons, n'ont pas cherché dans cette fermeture un moyen propice de découpler leurs ressources. Il est bien entendu, d'ailleurs, que nous ne voulons ici atteindre la liberté de personne, et supprimer les jeux... Non, non. Des amis sont libres de jouer entre eux ce qui leur convient; mais ce que nous poursuivons, ce que nous voulons démasquer, ce sont ces associations d'individus ne vivant que des ressources du jeu, associations créées dans le but d'exploiter l'honnête homme qui se laisse prendre dans leurs filets. Pénétrez d'ailleurs avec moi dans un de ces établissements: vous les connaissez rapidement. Leurs figures vous sont habituelles, sauf une nouvelle physionomie pouvant se produire tous les jours ou tous les deux jours, suivant la grosseur de la bourse et suivant la rapidité avec laquelle on aura pu la vider. C'est le client recherché, rencontré et remorqué

jusqu'à par quelque compère. C'est un pigeon à plumer (stylé tripot), Israël est dans la joie. Rien évidemment ne peut dénoncer une contravention à la loi ou aux règlements de police; pas d'argent sur les tables, des jetons sur un tapis vert, et auprès, bien près, quelques petites corbeilles d'osier, empilées les unes sur les autres. Pourtant l'attention soutenue, l'état de surexcitation des joueurs dénotent une partie fortement intéressée... En soulevant quelques-unes de ces corbeilles, peut-être trouverez-vous la solution de l'énigme. Dans l'une, quelques louis d'or, des pièces de cinq francs, de deux ou d'un franc, selon l'importance de la partie et surtout selon la poche des joueurs, voilà la cause de cet énervement. Chacun des jetons placés sur le tapis a une valeur relative représenté par cet argent entassé au fond de cette corbeille. Cette manière de marquer ses pertes ou ses gains est assez ingénieuse; elle dépiste les regards trop indiscrets, et surtout elle permet au joueur de satisfaire sa passion sans que dame police puisse se mettre de la partie.

Nous pourrions citer d'autres manières de procéder, pratiquées par ces messieurs les habitués, pour éviter l'immixtion d'un intrus dans leurs petits trafics; mais ceci nous paraît suffisant. Qu'une surveillance plus active soit exercée, qu'elle parvienne à empêcher cette mise d'enjeux dérobée, et le résultat sera déjà bien grand. On devra dès lors jouer sur parole, et je doute fort que la confiance des joueurs entre eux aille jusque-là.

M. FRANÇOIS.

A travers la Semaine

La « veste » cléricale. — Anarchistes, collectivistes et « extra-socialistes ». — Louise Michel et sainte Thérèse. — Mesures à prendre contre la faim et les suicides. — La femme découpée en morceaux et M. Alexandre Dumas.

Quelle veste, mes amis, quelle veste! Une veste taillée, dit-on, dans sept-cent-cinquante billets de mille! Que de pauvres diables on eût pu vêtir, à Lyon et dans tout le département du Rhône, avec ce papier-couverture si chaud et souvent trop commode pour abriter ceux qui en possèdent quelques aunes!...

MM. les conservateurs (!) ont préféré le morceler en pure perte et ajouter ainsi à l'éclat du triomphe remporté dimanche dernier par la discipline républicaine.

Comme notre collaborateur, M. Paul Aymard, le disait dans son article de la semaine passée, le *sou de l'ouvrier* a battu le *billet de mille*!

Il n'y avait pas à en douter pour quiconque connaît les convictions sincères, l'abnégation, le désintéressement et l'honnêteté de l'ouvrier lyonnais.

On a pu essayer de la corrompre, mais il est resté sourd à la corruption.

Plutôt que de paraître avoir subi les atteintes de cette honteuse prostitution, il a sacrifié certains hommes qui par leur programme répondaient davantage à ses aspirations et à ses besoins, pour se retrancher derrière la discipline comme derrière un inexpugnable rempart.

De là le succès de plusieurs noms de la liste du Comité Central républicain qui sans les exigences de la lutte entre démocrates et cléricaux eussent été impitoyablement sacrifiés.

Ceci eût été, bien entendu, une exception, car, remarquez-le bien, je ne prétends point prendre fait et cause pour une catégorie heureusement très-infime d'énergumènes qui sous le nom d'anarchistes, collectivistes, ultra-socialistes ou extra-socialistes, compromettent, de bonne ou de mauvaise foi, les intérêts honorables et légitimes du parti radical intransigeant.

Autant, dans une démocratie telle que la nôtre, l'intransigeance est nécessaire par la raison qu'elle active la marche ascensionnelle et prépare les voies du progrès, autant l'anarchisme, le collectivisme, et l'extra-socialisme sont nuisibles et funestes, parce qu'il ont le fatal privilège de briser les ressorts de la machine et de l'obliger à s'arrêter pour cause de réparations.

Certes, parmi les citoyens qui pratiquent les doctrines anarchistes ou autres il en est de convaincus. Mais ceux-là je les plains, car je les considère comme sous l'empire d'une affection du cerveau ou tout au moins du système nerveux.

Chez la femme, l'hystérie ou autres conditions anormales ne sont pas étrangères à ces hallucinations intellectuelles.

Je professe, je le déclare, pour Louise Michel, la vertueuse citoyenne de Montmartre, une admiration profonde. Son héroïsme en Nouvelle-Calédonie est une des pages que l'Histoire impartiale enseignera aux générations de l'avenir. Mais quand je pense que Louise Michel avant d'embrasser avec autant d'ardeur la cause de l'anarchisme avait embrassé, avec non moins d'ardeur, la cause du *mysticisme religieux*; quand je pense que ses poésies, admirables par la forme, pourraient être signées « Sainte Thérèse » tant on y retrouve la maladie... nerveuse qui fit de cette pauvre fille une habitante du Paradis, je ne puis m'empêcher de constater que Louise Michel est un phénomène pathologique, et non pas un apôtre politique.

Toutefois, ni Louise Michel ni les autres hallucinés de la même catégorie ne constitueraient un danger pour les institutions issues de la Révolution, si à côté de ces vrais malades, il n'y avait de faux malades, comme il y a de faux aveugles et de faux paralytiques.

Ceux-là sont dangereux parce qu'ils sont exploités contre la République, et c'est contre eux-là, soit dit en passant, que la presse républicaine lyonnaise, vilipendée dans un *factum* publié dans le *Mot d'Ordre* du 10 Janvier courant, a mis en garde les électeurs ouvriers pendant la dernière campagne électorale.

Ces avertissements n'ont pas été perdus, et nous en exprimons toute notre satisfaction.

La tâche la plus rigoureusement indispensable qui s'impose maintenant aux nouveaux élus de la cité, sera, par les moyens les plus rapides, de conjurer les conséquences du chômage, en soulageant la misère et en améliorant le sort des classes laborieuses.

Je lisais, même hier, avant-hier, tous ces derniers jours, dans les feuilles locales, des récits navrants de suicides ou de petites notes laconiques sur des malheureux ramassés dans la rue exténués par la faim!...

De pareils faits sont une honte pour la société.

Un être qui peut mourir d'inanition alors que tant d'autres êtres peuvent impunément faire fondre leur or au creuset de leurs vices ou de leurs crapuleuses passions, c'est épouvantable; mais cela est!

En attendant que les socialistes — non pas les extra-socialistes — aient trouvé le moyen pratique de remédier à cette brutale iniquité, nous devons nous borner à désirer que l'on y remédie le mieux possible par les soulagements en rapport avec les conditions sociales actuelles.

Il ne faut pas que la Saône et le Rhône soient la dernière ressource des affairés.

A ce sujet, je me permettrai, Samedi prochain, d'exposer un plan de mesures qui me paraissent immédiatement praticables.

Peut-être nos édiles y rencontreront-ils quelque chose à retenir.

Au moment où je termine cette rapide chronique, si pauvre, cette semaine, en événements de ma compétence, on m'annonce que le cadavre d'une femme coupée en morceaux a été découvert, dans la Saône, non loin de l'Île-Barbe.

Si le drame que semblent promettre les horribles détails publiés par les journaux, est de nature à vous intéresser, je n'aurais garde, à huitaine, de ne pas vous en entretenir de mon mieux.

Pour le quart-d'heure, je me pose les questions suivantes, à mon sens les plus probables :

Cette femme a-t-elle été dépecée par son amant?

Ou par son mari?

Ou par son gendre?

Dans les trois cas, M. Alexandre Dumas serait, en partie, moralement responsable de ce crime réédité de Paris et d'ailleurs, attendu qu'il a écrit : « TUE LA !! »

Or, moi qui, pour rien au monde, pas même pour un succès de livre, ne voudrais être responsable d'un aussi atroce forfait, je dis aux amants, aux maris et aux gendres présents et futurs :

« TU L'AS, ... garde la. »

ZIG-ZAG.

Pages inédites de nos Grands Hommes

HISTOIRE D'UNE CLARINETTE

Par DE BALZAC.

Je demeurais alors dans une petite rue que vous ne connaissez sans doute pas, la rue de Lesdiguières; elle commence à la rue St-Antoine, en face d'une fontaine près la place de la Bastille, et débouche dans la rue de la Cérésaie.

L'amour de la science m'avait jeté dans une mansarde où je travaillais pendant la nuit, et je passais le jour dans une bibliothèque voisine, celle de Monsieur. Je vivais frugalement, car j'avais accepté toutes les conditions de la vie monastique, si nécessaire aux travailleurs.

Quand il faisait beau, à peine me promenais-je sur le boulevard Bourdon, une seule passion m'entraînait en dehors de mes habitudes studieuses; mais n'était-ce pas encore de l'étude? J'allais observer les mœurs du faubourg, des habitants et leurs caractères. Aussi mal vêtu que les ouvriers, indifférent au décorum, je ne les mettais point en garde contre moi; je pouvais me mêler à leurs propos, les voir conclure leurs marchés et se disputer à l'heure où ils quittent leur travail.

Un jour ma femme de ménage, la femme d'un ouvrier, vint me prier d'honorer de ma présence la noce d'une de ses sœurs. Pour vous faire comprendre ce que pouvait être cette noce, il faut vous dire que je donnais quarante sous par mois à cette pauvre créature, qui venait tous les matins faire mon lit, nettoyer mes souliers, brosser mes habits, balayer la chambre et préparer mon déjeuner; elle allait, pendant le reste du temps, tourner la manivelle d'une mécanique, et gagnait à ce dur métier dix sous par jour. Son mari était ébéniste, et gagnait quatre francs. Mais, comme ce ménage avait trois enfants, il pouvait à peine honnêtement manger du pain.

Je n'ai jamais rencontré de probité plus solide que celle de cet homme et de cette femme.

Quand j'eus quitté le quartier, pendant cinq ans la mère Vaillant est venue me souhaiter ma fête en m'apportant un bouquet et des oranges, elle qui n'avait jamais dix sous d'économies. La misère nous avait rapprochés. Je n'ai jamais pu lui donner autre chose que dix francs, souvent empruntés pour cette circonstance. Ceci peut expliquer ma promesse d'aller à la noce: je comptais me blottir dans la joie de ces pauvres gens.

Le festin, le bal, tout eut lieu chez un marchand de vin de la rue de Charenton, au premier étage, dans une grande chambre éclairée par des lampes à réflecteurs en fer blanc, tendue d'un papier crasseux à hauteur des tables, et le long des murs de laquelle il y avait des bancs de bois. Dans cette chambre, quatre-vingts personnes endimanchées, flanquées de bouquets et de rubans, toutes animées par l'esprit de la Courtille, le visage enflammé, dansaient comme si le monde allait finir. Les mariés s'embrassaient à la satisfaction générale, et c'étaient des hi! hi! des ah! ah! facétieux, mais réellement moins indécentes que ne sont les timides coillades des jeunes filles bien élevées. Tout le monde exprimait un contentement brutal qui avait je ne sais quoi de communicatif.

Mais ni les physionomies de cette assemblée, ni la noce, ni rien de ce monde n'a trait à mon histoire. Retenez seulement la bizarrerie du cadre? Figurez-vous bien la boutique ignoble et pointée en rouge, sentez l'odeur du vin, écoutez les hurlements de joie, restez bien dans ce faubourg, au milieu de ces ouvriers, de ces vieillards, de ces pauvres femmes livrées au plaisir d'une nuit?

L'orchestre se composait de trois aveugles des Quinze-Vingts; le premier était violon, le second clarinette, et le troisième flageolet. Tous trois étaient payés en bloc sept francs pour la nuit. Sur ce prix-là, certes, ils ne donnaient ni du Rossini, ni du Beethoven, ils jouaient ce qu'ils voulaient et ce qu'ils pouvaient; personne ne leur faisait de reproches, charmante délicatesse! Leur musique attaquait si brutalement le tympan, qu'après avoir jeté les yeux sur l'assemblée, je regardai ce trio d'aveugles, et fus tout d'abord disposé à l'indulgence en reconnaissant leur uniforme.

Ces artistes étaient dans l'embrasement d'une croisée; pour distinguer leurs physionomies, il fallait donc être près d'eux; je n'y vins pas sur-le-champ; mais quand je m'en approchai, je ne sais pourquoi, tout fut dit: la noce, la musique disparut, ma curiosité fut excitée au plus haut degré, car mon âme passa dans le corps du joueur de clarinette. Le violon et le flageolet avaient tous deux des figures vulgaires, la figure si connue de l'aveugle, pleine de contention, attentive et grave; mais celle du clarinette était un de ces phénomènes qui arrêtent tout court l'artiste et le philosophe.

Figurez-vous la masque en plâtre de Dante, éclairé par la lueur rouge du quinquet, et surmonté d'une forêt de cheveux d'un blanc argenté. L'expression amère et douloureuse de cette magnifique tête était agrandie par la cécité, car les yeux morts revivaient par la pensée, il s'en échappait comme une lueur brûlante, produite par un désir unique, incessant, énergiquement inscrit sur un front bombé que traversaient des rides pareilles aux assises d'un vieux mur.

Ce vieillard soufflait au hasard, sans faire la moindre attention à la mesure ni à l'air, ses doigts se baissaient ou se levaient, agitaient les vieilles clés par une habitude machinale; il ne se gênait pas pour faire ce que l'on nomme des *canards* en terme d'orchestre; les danseurs ne s'en apercevaient pas plus que les deux acolytes de mon italien, car c'était un italien.

Quelque chose de grand et de despotique se rencontrait dans ce vieil Homère qui gardait en lui-même une odyssée condamnée à l'oubli; c'était une grandeur si réelle qu'elle triomphait encore de son abjection, c'était un despotisme si vivant qu'il dominait la pauvreté.

Aucune des violentes passions qui conduisent l'homme au bien comme au mal, en font un forçat ou un héros, ne manquait à ce visage noblement coupé, lividement italien, ombragé par des sourcils grisonnants, qui projetaient leur ombre sur des cavités profondes où l'on tremblait de voir reparaitre les lumières de la pensée, comme on craint de voir venir à la bouche d'une caverne quelques brigands armés de torches et de poignards.

Il existait un lion dans cette cage, un lion dont la rage s'était inutilement épuisée contre le fer de ses barreaux. L'incendie du désespoir s'était éteint dans ses cendres, la lave s'était refroidie, mais les sillons, les bouleversements, un peu de fumée attestaient la violence de l'éruption, les ravages du feu.

Ces idées, réveillées par l'aspect de cet homme, étaient aussi chaudes dans mon âme qu'elles étaient froides sur ma figure.

Entre chaque contredanse, le violon et le flageolet, sérieusement occupés de leur verre et de leur bouteille, suspendaient leur instrument au bouton de leur redingote rougeâtre, avançaient la main sur une petite table placée dans l'embrasure d'une croisée où était la cantine, et offraient toujours à l'italien un verre plein qu'il ne pouvait prendre lui-même, car la table se trouvait derrière sa chaise; chaque fois la clarinette les remerciait par un signe de tête amical. Leurs mouvements s'accomplissaient avec cette précision qui étonne toujours chez les aveugles des Quinze-Vingts, et qui semble faire croire qu'ils voient. Je m'approchai des trois aveugles pour les écouter, mais quand je fus près d'eux, ils m'étudièrent, ne reconnurent sans doute par la nature ouvrière, et se tinrent coi.

— De quel pays êtes-vous, vous qui jouez de la clarinette ?

— De Venise, répondit l'aveugle avec un léger accent italien.

— Etes vous né aveugle, ou êtes vous aveugle par...
— Par accident, répondit-il vivement, une mauvaise goutte seréine.

— Venise est une belle ville, j'ai toujours eu la fantaisie d'y aller.

La physionomie du vieillard s'anima, ses rides s'agitèrent, il fut violemment ému.

— Si j'y allais avec vous, vous ne perdriez pas votre temps, me dit-il.

— Ne lui parlez pas de Venise, me dit le violon, ou notre doge va commencer son train, avec ça qu'il a déjà deux bouteilles dans le bocal, le prince !

— Allons, en avant, père Canard, dit le flageolet.

(La suite la semaine prochaine.)

LES INDISCRÉTIONS

d'un Conducteur d'Omnibus Lyonnais (1)

Quand, pour la première fois, je montai sur le marche-pied d'un omnibus, j'étais âgé de 25 ans. J'étais alors ce qu'on est convenu d'appeler un beau garçon. L'œil était vif, le jarret bien cambré. Parmi les instructions qui m'avaient été données, on m'avait recommandé d'aider les dames à monter et descendre de voiture. Je m'acquittai si bien de la mission qui m'avait été confiée que, par excès de zèle, je faillis faire, dès ma première expérience, une scandaleuse sottise. Il m'arriva une dame si grosse, si grosse, que, pour lui faciliter l'accès de la voiture, au lieu de la prendre sous les bras, je fus obligé de la saisir... où je pus ! Tremblant de ma maladresse, j'allais m'excuser de mon mieux, lorsque, à ma grande surprise, la dame me remercia d'un sourire et me glissa cinquante centimes d'étrennes dans la main. Je crois devoir ajouter que cette volumineuse personne avait quarante-cinq ans pour le moins.

Je promenai alors des regards plus hardis dans l'intérieur de la voiture.

Au fond, j'aperçus, d'un côté, une petite femme coiffée d'un bonnet linge qui, rouge comme pivoine, contemplait les affiches placardées au-dessus de sa tête.

De l'autre côté, en face, un jeune monsieur, machinalement allongé, non moins rouge que la petite femme, paraissait agiter

(1) Voir numéro précédent.

sa jambe droite avec une certaine frénésie.

Naïf, je me dis que la petite femme avait été surprise par la chaleur, et que le monsieur, habitué, sans doute, à jouer de la pédale dans un établissement quelconque, continuait, malgré lui, sa profession en dehors de ses heures de service.

J'en étais là de mes réflexions, lorsque le jeune homme me fit signe d'arrêter.

Il ne descendit pas seul, la petite femme le suivit, et l'omnibus recommença à rouler, que j'entendis la conversation suivante :

— C'est égal, monsieur, vous m'avez meurtri tout le pied !

— Je vous en demande bien pardon; c'était pour mieux vous exprimer ma tendresse.

Ils rirent, et je vis la petite femme qui glissa son bras sous le bras du jeune homme...

Je compris tout, mais je crus à une rencontre fortuite.

Quelques jours plus tard, j'étais fixé. La petite femme prenait l'omnibus quotidiennement, à la même heure, et il était rare qu'à la suite d'une répétition des incidents que je viens de narrer, elle ne quittât pas la voiture en compagnie d'un galant cavalier.

Il est nécessaire de noter ce détail : Quand le voisin de face semblait rebelle aux invocations de l'ocillade, la jambe de la petite femme se trouvait comme par hasard, si rapprochée du pied du voisin, que Saint-Antoine lui-même en eût éprouvé des sueurs équivoques.

Autre détail : La petite femme descendait-elle en compagnie, j'avais vingt centimes de pourboire; seule, je me fouillais !

Vous comprendrez aussi avec quelle anxiété, dès que je voyais en face de la petite femme un monsieur que je jugeais susceptible d'apprécier l'éloquence de la situation, je suivais d'un oeil calme, mais avide, les péripéties de la comédie sentimentale qui se jouait devant moi.

A mon regret, je l'avoue, cette amusante série de scènes mystérieuses fut, un soir, brusquement interrompue.

Il était cinq heures du soir, aux approches de l'hiver, la petite dame était à son poste. Un énorme monsieur, frusqué avec élégance, vint se placer vis-à-vis d'elle.

Je me dis : « Isidore, mon ami — je me nomme Isidore — tu vas avoir tes vingt centimes. »

Tout à coup, voilà le gros homme qui pousse un cri féroce, et, s'adressant à la petite femme, ahurie, l'interpelle en ces termes : « Avant de mécaniser les pieds des gens, vous devriez leur demander, madame, s'ils ont des oignons, des durillons ou des cors !... »

Là-dessus, tous les autres voyageurs se mirent à rire aux éclats, et vous pouvez bien penser que la jeune voyageuse ne fit pas long feu dans l'omnibus.

Je ne la revis plus. Le monsieur aux oignons l'avait effarouchée !

Un clou chasse l'autre, dit un proverbe. Le même soir, monta dans ma voiture, un vieillard très riche, dont les ignobles prouesses subsistent encore aujourd'hui et ne finiront qu'avec le dernier omnibus de la Compagnie lyonnaise.

(A suivre.)

PAUL ATMAR.

DEVANT ET DERRIÈRE LA TOILE

Grand-Théâtre.

Les *Diamants de la Couronne*, qui nous ont été donnés, samedi, ont laissé le public complètement indifférent. Aussi, malgré toute la richesse musicale de cet opéra comique, malgré toutes la bonne interprétation, la représentation s'est-elle terminée au milieu d'un baillement général...

Nous n'avons eu, en somme, cette semaine, qu'une soirée vraiment agréable. Le *Traviata*, interprétée par Mme de Viriès, nous a fait passer quelques moments d'une véritable satisfaction. Depuis trois ans, nous n'avions pas entendu cette artiste dans *Violetta*; son mérite, alors incontesté, n'a pas diminué aujourd'hui. Nous avons retrouvé ce même feu, toute cette passion dont elle saisi agréablement faire passer quelques étincelles dans le cœur de son auditoire. Aussi est-il difficile, après une telle audition de *Violetta*, de se retirer sans éprouver une certaine émotion. Pourtant qu'il nous soit permis de lui conseiller un peu moins d'exagération dans certains mouvements qui deviendraient comiques, et on ne peut rire au milieu de tant de sentiment. Par contre, M. de Kéghel nous laisse bien froid, il ne doit pourtant pas ignorer que, pour un artiste, l'art de plaire n'est pas seulement dans la voix, mais encore dans l'illusion qu'il peut faire naître dans son auditoire. Pourquoi tant de glace dans un rôle qui comporte tant d'animation. — A la semaine prochaine le compte-rendu de *Faust*.

Théâtre Bellecour.

La féerie, les *Pilules du Diable*, est un incontestable succès.

Nous nous occuperons d'en résumer les éléments, mieux que nous ne pourrions le faire, aujourd'hui, en quelques lignes trop rapides.

Théâtre des Variétés.

Ce petit théâtre, qui semblait condamné à ruiner tous ses directeurs, est aujourd'hui en pleine prospérité, grâce à l'intelligence de M. Alteyrac, son impresario.

Il ne pouvait mieux choisir dans le répertoire à succès des théâtres de genre de Paris que la délicieuse pochade en trois actes, mêlée de chant, qui oblige, tous les soirs, une foule d'amateurs du meilleur monde, à passer le pont Morand, malgré

la bise, le brouillard et autres désagréments de la température.

Cette pochade, les *Boussigneul*, en est, je crois, à sa vingt-huitième représentation, et atteindra certainement la cinquantième.

Il n'en pouvait être autrement, étant donnés et l'esprit de la pièce et la valeur des interprètes, au nombre desquels je citerai d'une façon toute spéciale M. Galaberd et Mme Villa, un couple digne des meilleures scènes parisiennes.

On annonce, pour le lendemain des *Boussigneul*, *Nos Députés en robe de chambre*, une charmante comédie, dont nous avons vu la première à Paris, et qui sera, de notre part, l'objet d'une étude particulière.

Dores et déjà nous pouvons affirmer que *Nos Députés en robe chambre* auront la vie aussi dure que les désopilants *Boussigneul*.

Jean VALJEAN.

ECHOS ET POTINAGES

M. X... (soyons discret, car son nom a vingt fois figuré et a vingt fois disparu des listes du Comité central conservateur.) est un grand amateur de whist qu'il joue, à Lyon, à 40 centimes la fiche les jours ordinaires et 25 centimes les dimanches et fêtes. Dernièrement, poussé par la curiosité de voir de ses propres yeux les embellissements de la Capital où il n'avait pas mis les pieds depuis deux couples d'années, M. X... avait risqué un billet de mille pour faire le voyage et se plonger pendant quelques jours dans toutes les délices de cette ville incomparable. Un ami officieux l'avait recommandé à un banquier, dont le fils aîné, orné de vingt-deux ans et de la profession d'étudiant amateur, devait lui servir de cicérone.

Naturellement, M. X... fut invité à dîner chez le banquier, et le soir on lui proposa une partie de whist, qu'il accepta avec empressement. La fortune lui fut favorable, il gagna dix-huit fiches en deux robes, et voyant ensuite son partner et ses adversaires se lever offrir leurs places à d'autres personnes, il fit de même et prit part à la conversation. A la fin de la soirée, son partner vint auprès de lui et lui dit : Monsieur, n'est-ce pas avec vous que j'ai eu l'avantage de gagner dix-huit fiches au commencement de la soirée ? — Oui, Monsieur. — En ce cas, voici les dix-huit cents francs ! qui vous reviennent. — Dix-huit cents francs balbutia M. X... étonné; stupéfait, pulvérisé, momifié. — Oui, Monsieur, nous jouons ici à cents francs la fiche.

Tudieu, se dit à part à soi M. X... en se retirant, si je les avait perdus !

M. S..., honnête provincial, doué de beaucoup de vertus et d'un fils, notre ami, qui fait son droit à Lyon, ayant eu quelques nouvelles indirectes sur la manière anacréontique dont cet aimable jeune homme menait la vie et les études, tailla, ces jours derniers, une belle plume d'oie et envoya à son rejeton une lettre de reproches paternels en écriture bâtarde, le menaçant de lui couper les vives s'il ne reprenait au plus vite la ligne droite qui est, comme on sait, le plus court chemin pour arriver n'importe où. La lettre avait un post-scriptum que voici :

« Tu trouveras ci-inclus un billet de 500 francs que ta mère t'envoie à mon insu. »

Mlle de A... était malade, son père appelle un médecin; on les laissa en tête-à-tête. Le docteur était curieux comme le sont les hommes déjà maîtres de beaucoup de secrets. Pensant que la maladie de la jeune fille provenait d'une surabondance de sang et d'une seconde cause qu'il prévoyait, il tira de sa poche une lancette; mais au moment où il pressait la veine, il s'arrêta :

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il.

— Quoi donc, monsieur.

— Mademoiselle, j'ai failli vous tuer.

— Me tuer !

— Ecoutez, (Et il tira de sa poche une seconde lancette) Mademoiselle, voici deux lancettes : la première est pour les femmes, la seconde sert aux filles. Et voyez avec quelle circonspection nous devons nous servir des instruments de chirurgie. Vous êtes fille, n'est-ce pas ?

— Sans doute, Monsieur.

— Eh bien ! Si je vous saigne avec la lancette des femmes, je vous tue; en vous ouvrant la veine avec l'autre, je vous sauve. Là, Mademoiselle, tendez le bras, voilà celle qui vous convient.

— Docteur !

— Mademoiselle ?

— Prenez l'autre.

La semaine dernière, Mlle de A... a mis au monde un superbe garçon. XXX.

Le Gérant, P. SUSBIELLE.

LA HAINE D'UN ROUÉ

Grand Roman historique,

Par **Gustave DESNOIRESTERRES**

3

— Oh ! laissez-moi d'abord vous remercier ! Mon honneur était à votre discrétion, vous pouviez me perdre et vous ne l'avez pas fait ! Cet écrit fatal qui, chez la reine, est tombé dans vos mains, vous l'avez anéanti ; vous avez compris que celle qui l'avait égaré n'aurait pu vivre avec l'appréhension de voir son secret dévoilé à chaque instant. D'autres se seraient moqués d'une pauvre femme faible et aimante ; ils auraient colporté le scandale sans s'inquiéter si la victime résisterait à ce coup mortel ; vous, monsieur, vous n'avez écouté que votre loyauté, et les flammes ont détruit ces tristes preuves d'une passion peut-être insensée, mais qui dévorera mon existence.

— Ce que j'ai fait, madame, tout gentilhomme l'eût fait à ma place.

— Ne cherchez pas à amoindrir la beauté d'un procédé aussi noble, monsieur, vous n'y réussiriez pas.

— C'est me juger trop favorablement, madame, et vous conviendrez du moins, que la reine en a décidé autrement.

— Mon Dieu ! que me rappelez-vous là, monsieur !... Cette disgrâce c'est moi qui en suis cause ; sans ce papier qui tomba de mon sein je ne sais comment, et que vous avez aussi généreusement soustrait à la curiosité malveillante de tous, rien de semblable ne vous serait arrivé... Vous devez me maudire !...

— Vous maudire !... de nous deux, n'êtes-vous pas la plus à plaindre ?

— C'est vrai... Oh ! si je vous disais ce que j'ai souffert depuis cette fatale soirée !... Apprenez, monsieur, que, lorsque vous ramassâtes ce papier que l'infortuné avait signé de son sang, j'étais à quelques pas de vous, je vous vis vous éloigner pour en prendre lecture... Je pensai devenir folle ; j'eus un moment l'idée d'aller vous l'arracher des mains avant que vous l'eussiez parcouru : la force me manqua ; je me sentais comme clouée au parquet, sans pouvoir bouger, sans pouvoir vous empêcher de lire, sans pouvoir écarter cette foule de jeunes gens qui tous voulaient leur part du secret, sans pouvoir empêcher le baron de Courtrai de regarder par-dessus votre épaule cet écrit de malheur !... Répondez-moi, monsieur, répondez-moi, continua-t-elle avec plus de véhémence, croyez-vous que le baron de Courtrai ait eu le temps ?...

— Je ne pense pas, madame.

— C'est que s'il l'avait lu, je serais perdue ! murmura-t-elle avec un geste plein d'effroi.

— Vous êtes injuste envers le baron, madame, il est incapable d'abuser d'un pareil secret ; tranquillisez-vous. D'ailleurs, je lui ait fait jurer, dans le cas où il saurait ce que ce papier contenait, de le taire à jamais, et j'ai fait un serment semblable.

— Mais ce billet, vous l'avez lu en entier, vous... observa la marquise avec un pénible embarras, vous savez de qui cela est... et convenez-en, monsieur, je vous parais bien méprisable ?... Aimer un des

gens de la maison du prince de Guéméné, un joueur de violon !...

— Madame....

— Et cependant si vous saviez qu'elle âme fière et haute il a, ce pauvre Jarnowick, vous avoueriez qu'il ne lui manque d'un gentilhomme que le blason... Eh ! qu'importe après tout qu'il ne soit pas né, s'il a su s'élever au-dessus de sa position, et si chaque jour il grandit aux yeux de tous ? Oh ! je ne l'en estime au contraire que davantage ?...

M. d'Houdeville, que l'apparition de la marquise avait détourné de toute préoccupation, se rappela alors la présence de la danseuse, et jeta un coup d'œil contraint vers la porte, où la Guimard avait disparu. Celle-ci retira brusquement la tête pour ne pas être aperçue ; mais dès lors le vicomte se trouva dans une gêne extrême : il n'osait interrompre la marquise au milieu d'une confidence déjà avancée, et lui avouer que deux oreilles de plus recueillaient ses paroles ; et, d'une autre part, sa délicatesse souffrait horriblement de voir que le secret de cette noble et malheureuse femme allait tomber dans des mains aussi impures que celle de la Guimard. Toutefois, il était trop tard pour remédier à cette situation ; aussi force lui fut-il de laisser poursuivre Madame de Cas..., quitte à s'assurer ensuite de la discrétion de sa maîtresse, tâche assez difficile, il le comprenait.

La marquise était trop absorbée par ses propres pensées pour remarquer le malaise du jeune homme ; elle poursuivit avec un trouble extrême :

— J'ignore complètement ce qui lui est arrivé, je ne sais pas autre chose que ce qu'il m'a écrit et ce que vous avez lu vous-même sur ce billet tracé avec son sang : on le retient prisonnier, ce qui a été cause qu'il n'est point venu me voir ; mais il me dit d'espérer, et que sa captivité ne peut être longue... Voilà tout ce que renfermait ce malheureux papier que vous avez détruit, et dans lequel il ne me signale ni le motif ni les circonstances qui ont amené sa réclusion ; oh ! cette incertitude est horrible ! et je veux en sortir à tout prix ! M. d'Houdeville, au nom du ciel ! informez-vous de tout ce qui est arrivé, tâchez de tout savoir et accourez aussitôt m'arracher à cette inquiétude qui me consume !

— Madame, tout ce qu'il sera en mon pouvoir de faire, je le ferai. Je vous promets de prendre sans retard les informations que vous souhaitez, et de vous les apporter sur-le-champ.

— Oh ! vous êtes bon, monsieur, mais vous n'aurez point affaire à une ingratitude !

Elle se préparait à quitter le vicomte et à regagner le fiacre de place qui l'attendait à la porte de l'hôtel, lorsque le choc de plusieurs voix qui se heurtaient, et au milieu desquelles M. d'Houdeville distingua celle de Larose, son valet de chambre, la retint au moment où elle allait franchir la porte du salon.

— Monsieur d'Houdeville, fit-elle effrayée, puis-je sortir d'ici sans être vue ? Je serai perdue si l'on me rencontrait.

— Ne craignez rien, madame, vous êtes ici

parfaitement en sûreté : seulement, veuillez passer dans ce cabinet l'intervalle d'une seconde ; je vais voir ce que ce maraud de Larose a à crier si fort, et je reviens ensuite vous délivrer et vous conduire à votre voiture.

Il prit la main de la jeune femme et l'introduisit dans une petite pièce qui faisait face au cabinet où la Guimard avait établi son centre d'espionnage. A peine avait-il retiré la porte sur elle que celle du fond s'ouvrit avec fracas et donna entrée à deux gentilhommes auxquels le valet du vicomte semblait adresser d'inutiles représentations.

— Vicomte, s'écria le plus âgé des deux, j'ai failli casser ma canne sur le dos de ce coquin-là ! Ne refusait-il pas de nous laisser entrer !

— Monsieur le vicomte avait consigné sa porte... murmura le valet.

— Sans doute, mais pas pour nous. N'est-ce pas monsieur d'Houdeville ?

— Ma foi ! monsieur le marquis, n'attendant pas votre visite ce matin...

— Vous saviez pourtant bien, parbleu ! que je m'occupais de vous en ce moment.

— Laissez-nous, dit M. d'Houdeville à son valet de chambre ; et cette fois, continua-t-il en souriant, je n'y suis pour personne, et sans exception.

Larose obéit.

La Guimard qui n'avait pas une mince dose de curiosité, passa le nez de nouveau dans l'entrebâillement de la porte du cabinet, elle reconnut aussitôt les deux visiteurs, dans l'un avait été son amant, et dont l'autre aspirait à l'être.

— Le baron de Courtrai et le marquis de Cas... ! fit-elle *in petto*. Bon Dieu ! si ce dernier se doutait qu'il n'est séparé de sa femme que par une simple cloison ! — La pauvre marquise doit joliment trembler dans son cabinet.

II

L'éventail.

M. de Courtrai, qui servait ainsi que d'Houdeville dans le régiment de gendarmerie que commandait le marquis de Cas..., était un des jeunes seigneurs de la cour les plus renommés pour leurs bonnes fortunes et l'éclat de leurs conquêtes. Il est vrai de dire que la moralité des moyens ne l'inquiétait guère, pourvu qu'il arrivât à ses fins : compromettre une femme, l'afficher impudemment et prendre une allure d'amant fortuné étaient ses maximes ordinaires. Le soin de sa réputation est chez la femme le plus grand frein qui puisse la préserver d'une faute ; enlevez-lui ce trésor, dès lors qu'a-t-elle à perdre ? Elle s'abandonnera au torrent et se jettera le plus souvent dans les bras de l'homme qui l'aura déshonorée. M. de Courtrai avait cent fois usé de cette infâme tactique et il avait presque toujours réussi.

(La suite au prochain numéro).

EXPOSITION PERMANENTE

aux Grands Magasins de

LA CONCURRENCE

EST L'AME DU COMMERCE

LYON. — 24, Rue de la République, (angle de la rue Grenette) --- LYON

CHOIX IMMENSE DE NOUVEAUTES EN JOUETS D'ENFANTS

Articles de luxe, d'utilité et d'agrément

Manufacture Spéciale

DE

TOILES ET TOUS PRODUITS A POLIR

de Qualité Supérieure

LANDINI

Ingénieur Civil, ancien Elève des Arts et Métiers,

Breveté S. G. D. G

LYON --- 5, Rue du Sacré-Cœur, 5 --- LYON

COMPTOIR MORAND

Place Morand

Etablissement recommandé aux amateurs de consommations excellentes, servies avec un charme tout particulier.

COMPTOIR

DU COURS VITTON 3

Spécialité de Prunelles et Mandarines — Consommations de premier choix. — Détail de liqueurs.

SAINT - JOSEPH

Maison de Nouveautés

MAISON DE CONFIANCE

COURTIEU

8, Rue Bourbon. 8

CHALES

Soieries — Lainages — Toiles

CALICOTS. — INDIENNES.

GROS ET DÉTAIL

BRASSERIE DU COMMERCE

1, Place des Terreaux, 1

Consommations de premier choix.

A CÉDER

pour cause de départ un **FONDS** de

Rouennerie et Bonneterie

S'adresser au Bureau du Journal.

A CÉDER

FONDS D'ÉPICERIE

Très bien achalandé

S'adresser au Bureau du Journal.

UNE CÉLÉBRITÉ DE PARIS

MADAME ROBERT, SOMNAMBULE

rue de la République, à l'entresol

MADAME ROBERT prévient par les signes de la main, tous les événements de la vie, les maladies graves et l'époque où ces maladies doivent avoir lieu.

Elle reçoit tous les jours les personnes qui croient en cette science.

A LA VILLE DE LIMOGES

31, Rue Centrale, 3 et 5, rue Ferrandière

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

EXPOSITION PUBLIQUE

et Mise en Vente

des nouveaux services de table et des merveilles mécaniques

Réservés spécialement pour la VILLE DE LIMOGES

Cette exposition sera intéressante sous tous les rapports : 1° en raison des immenses qualités de marchandises qui y seront exposées; 2° comme prix, ils seront étonnants de bon marché; 3° nous pouvons affirmer que jamais, même à Paris, on aura vu une aussi belle collection d'articles de fantaisie.

Porcelaines françaises

Les grandes fabriques de Limoges ont rivalisé de zèle et ont exécuté pour notre maison des services particuliers, très originaux de formes et décors.

Faïences Anglaises

La célèbre maison Minton et les principales manufactures anglaises nous ont adressé leurs modèles de services de fantaisie.

Faïences d'Art

Nous avons un choix de barbotines en relief des premiers céramistes d'Europe.

Chine et Japon

25.000 pièces provenant de des deux pays, origine garantie. Composées de vases, potiches, seaux, jardinières.

Services de table et dessert à thé et à café.

Boîtes à gants, à thé, à mouchoirs, etc.

Bombonnières, plateaux, etc., plats cloisonnés de 50 à 2.000, des vases japonais de 2 à 500 fr., des tasses à café à 5 fr. la paire, des coupes porte-cartes, des statuettes, etc.

Saxe et Bohême

Une quantité immense de paniers, bombonnières, pendules, flambeaux, statuettes, coupes, guéridons, porte-cartes.

Cristaux

ÉMAILLÉS, IRIÉS ET VITRIFIÉS

Les plus belles pièces des usines A. Jean, de Sèvres et de Pantin, composées de jardinières, de verres d'eau, de services à liqueurs, etc.

Tous les articles de ce lot sont hors concours.

ARTICLES de FANTAISIE

de Gien, Nevers, Bordeaux, Longuy, Choisy-le-Roi, Saint-Clément, etc.

Les noms des manufactures ci-dessus nous dispensent de tout éloge.

Jamais la céramique n'était arrivée à un degré de perfection aussi complet.

En dehors de tous les articles fantaisie que nous venons d'énumérer, on trouve dans nos magasins les articles les plus courants à prix réduits.

SIROP DE BOCHET

Dépuratif du Serpent

Le meilleur dépuratif et le remède le plus infailible contre les humeurs et acrés du sang.

Rue Lanterne, 32. Lyon

Depuis le départ des Chartreux, on se demandait quelle liqueur pourrait remplacer celle que les R. R. P. P. lançaient dans la circulation.

Or, il est aujourd'hui notoirement démontré que grâce à l'expérience et à l'habileté, la précieuse liqueur a été non seulement égalée, mais encore dépassée en saveur et en propriétés hygiéniques.

Il suffit, à cet effet, pour s'en convaincre d'apprécier, avec toute l'attention qu'ils comportent, les produits spéciaux de la MAISON PIGNIÈRE, Cours Morand, 33, lesquels, parmi vingt autres qui ont établi la réputation de M. PIGNIÈRE, comme distillateur, sont universellement connus sous les noms de CORDIAL et de GÉNÉPY DES ALPES.

SEIZE RÉCOMPENSES
Dont trois Médailles d'Or
41 ANS DE SUCCÈS
L'ALCOOL DE MENTHE
DE RICOLES

Bien supérieur à tous les produits similaires

Est infailible contre les Indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc., etc. Il est excellent aussi pour la bouche, les dents et tous les soins de la toilette. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre les rhumes, refroidissements, gripes, etc., etc.

FABRIQUE A LYON, 9, COURS D'HERBOUVILLE, Dépôt dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épicerie fines.

COMPTOIR DES ENCAISSEMENTS

17, Rue Ferrandière, 17

Défense devant tous les Tribunaux
Recouvrements, Encaissements
Formation, Dissolution, Liquidation de Sociétés
Réduction de tous actes sous seing privé

Représentation dans les faillites
Recouvrements à forfaits
Achat de créances échues et à échoir.

MAISON DE LA

BELLE JARDINIÈRE

De PARIS

Sucursale à Lyon: rue Saint-Pierre, 25, près les Terreaux

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

APPAREILS A GAZ

Neufs et d'Occasion

B. AUBERT

Rue Luizerne, 6, — LYON

AU SACRIFICE

Comptoir, Rue Ste-Elisabeth

à l'entrée du Cours Vitton.

Consommation de premier choix; excellent vin qui n'est pas destiné au SACRIFICE de la MESSE.

CAFÉ DRAVET

Quai des Brotteaux

Angle du Cours Lafayette, 1

Huitres de Marennes tous les jours.

A CEDER

pour cause de maladie
un FONDS de

MERCERIE ET LINGERIE

S'adresser: Cours Morand, 55.

ON DEMANDE A ACHETER

UN PETIT CAFÉ

Au centre de la ville

S'adresser au Bureau du Journal

A CÉDER

POUR CHANGEMENT DE POSITION

AGENCE COMMERCIALE

En pleine prospérité

Conditions avantageuses

S'adresser au Bureau du Journal

COMPTOIR DES BEAUX ARTS

6, Place des Terreaux, 6

Ouvert jusqu'à minuit et demi, les jours de représentation au Grand-Théâtre.

PHOTOGRAPHIE

A. LUMIÈRE

LYON. — Rue de la Barre. — LYON

PHOTOGRAPHIE A LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

33, rue de la République, 33

AU PRINCE EUGÈNE

ARRIVAGE CONSIDÉRABLE POUR LA SAISON D'HIVER

8,000 Pardessus à 21 et 29 fr. 6,000 Vestons à 15 fr.

Manufacture de Vêtements la plus importante de Lyon, reconnue pour vendre

MEILLEUR MARCHÉ ET MIEUX COUSU QUE PARTOUT AILLEURS

MAISON D'ACCOUCHEMENT

13, rue Hippolyte Flandrin, 13

LYON, près la place Sathonay, LYON

M^{ME} MIGNOT

Diplômée de 1^{re} classe

Reçoit des PENSIONNAIRES à des prix TRÈS-MODÉRÉS. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Soins les plus assidus. — Consultations tous les jours. — Se charge du placement des enfants.



Café et fabrique de chocolat Togni Poulet

P. ALLEGRAZZA, Successeur

Rue du Plâtre, 8, derrière le Palais St-Pierre

LYON



**EXTRAIT SOMMAIRE
des Annonces Judiciaires
DES JOURNEAUX DE LYON.**

Acquisitions

- T. L. 4 J. — M. Parrayon a acq. de M. Chalandon son épicerie, r. des Capucins, 9.
- L. R. 4 J. — M. Drevet à Soucieux (Isère), à acq. de M. Ray, une épicerie-buvette, r. de Créqui, 24.
- C. L. 5 J. — MM. E. Piot et R. Blache, ont acquis de M. Labully, son fonds de commissionnaire de transports, r. Dubois, 34, récl. à M^e Pondevaux, avoué, r. Neuve, 7.
- P. L. 5 J. — M. Granval, r. Marc-Antoine-Petit, 28, a acquis de M. Roux les agencements de l'épicerie, r. Tavernier, 12.
- P. L. 5 J. — M. Souhait a vendu à M. Grégoire, son débit de tabac, 48, pl. Lyon.
- L. R. 5 J. — M. Brevet, à Soucieux (Isère), a acquis de M. Roy une épicerie-buvette, 24, r. de Créqui.
- S. P. 6 J. — M. J.-B. Grataloup, 6, r. de la Gerbe, a acquis de M^{lles} A. James et Cie, un fonds de fabrique de fleurs, r. de l'Hôtel-de-Ville, 64.
- S. P. 6 J. — M. J. Vernay, de Grigny, a acquis le fonds de serrurier de M. P.-J. Millon, quartier Saint-Clair, réclamer à M^e Gaudin, notaire à Mil-lery.
- L. R. 6 J. — M. Morel a acq. l'épicerie de M. Bellon, 2, pl. St-Louis, récl. à M. Fogel, q. de la Guillo-tière, 25.
- P. L. 7 J. — M. Chaumet, 40, r. Jean-de-Tournes, a acq. le cabinet de M. Cret, r. Centrale, 24, à Lyon.
- S. P. 8 J. — M. Charpin a acq. de J. M. Charpin, son fonds de boucherie, r. Juiverie, 2, récl. à la Cie l'Aurore, 16, r. Romarin.
- P. L. 8 J. — M. Chazet, a acq. de M. Desmolière, le fonds de mercerie, c. Morand, 32, récl. à M. Ruzand, r. de la République, 83.
- M. J. 10 J. — Mme Reynaud a acq. de M. Constant, le fonds de parfumerie et coiffure, r. Hôtel-de-Ville, 78, récl. mon. com. 6, rue Jean-de-Tour-es.
- M. J. 10 J. — M. Richard a acq. de M. J.-B. Auloge, son fonds de charbons et bois à Montchat, c. Eugène, 30, récl. à M^e Chardevet, notaire, r. St-Pierre, 34.
- M. J. 10 J. — M. P. Berger et M. A. Emain ont acquis de M. E. Argentier, M. J. 8 J. — La dame C. Lachal épouse du sieur M. J. B. Tricot, pâtissier, a formée, contre son mari, une demande en séparation de biens.
- M. J. 10 J. — La dame Ch. Rivet, épouse de J. B. Renaud, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.
- S. P. 10 J. — La dame P. Bourrat, épouse de F. Poncet, avec lequel elle demeure, à Saint-Genis-l'Argentière (Rhône), a été séparée de biens d'avec ledit sieur Poncet.
- Sociétés.**
- S. P. 3 J. — Il a été formé contre M. A. Delafond, à Caluire, c. d'Herbouville, 67; M. M. Martinand fils, au même lieu, et M. A. Faure, à Caluire, c. d'Herbouville, 32, une Société pour objet l'exploitation d'un fonds de teinturerie, à Caluire, c. d'Herbouville, 67, sous la raison: A. de Lafond Martinand fils et Faure. Son siège est à Caluire, c. d'Herbouville, 67.
- C. L. 5 J. — Mme M.-C.-B. Jobert, Vve de M. F. Dufêtre, rue Martin, 11, et

- Mlle J.-M.-F.-C.-F. David, rue Philippeville, 7, ont dissoute la Société constituée entre Mme Vve Dufêtre et M. Barreton, sous la raison: Vve François Dufêtre et Cie, avec siège rue des Capucins, 45, pour la fabrication et la vente des étoffes de soie pour parapluie.
- S. P. 6 J. — M. E. Durand, et M. A. Durand, ont formé une société pour le commerce d'épicerie-brosserie. Le siège est q. St-Vincent, 43, la raison est: Durand frères.
- M. J. 7 J. — La société existante entre M. A. P. Seux et M. P. Seux, ayant pour objet la commission pour l'achat et la vente des soies est dissoute. Par suite M. Pierre Seux, continuera seul le commerce.
- M. J. 7 J. — La société de fait existant entre B. Charlas et L. Charlas pour l'exploitation et le commerce des articles de mercerie et toiles métalliques qui prend fin le 10 février 1881, ne sera pas renouvelée.
- M. J. 7 J. — La société qui existait entre MM. Brun et L. C. Brun sous la raison sociale J. Brun et Cie a été dissoute.
- M. J. 7 J. — Une société pour la fabrication des pâtes alimentaires et des fleurs artificielles a été formée entre M^r M. M. Brun et une personne dé-la brasserie du Coq noir, r. Ferran-dièrre, 30, récl. à M^e Bernard, r. Hô-tel-de-Ville, 69.
- M. J. 41 J. — Mme Fouquet, veuve Foillard, a acquis de M. Desmard le fonds d'ustensiles de métiers de soierie et tirage de plomb, rue Dumenge, 9, récl. à Mme Fouquet.
- P. L. 9 J. — M. Gillot fils a acquis des mariés Chatana, le fonds de rouen-nerie et mercerie, c. Vitton, 35; récl. à M. Sevelinge, rue Mer-cièrre, 21.

Faillites.

- M. J. 8 J. — Ouverture de la faillite du sieur A. Guillaume, marchand de bim-beloterie, rue de l'Hôtel-de-Ville, 24, jugement du 6 janvier 1881, M. Lou-bard, j. c. M^e Canavy, syndic.
- M. J. 11 J. — Ouverture de la faillite du sieur Bracony, négociant, rue St-Benoît 2 — jugement de 6 janvier 1881 M^e Jonain j. c. M^e Dargère, syndic.

Séquestres

- M. J. 5 J. — M^e Micolier, avoué, rue de la Barre, 40, a été nommé séquestre à l'effet de recevoir du sieur A. Ribod, le prix de la vente que lui a faite Elisa Ghazal de son fonds de café, 47, place Morand.
- M. J. 8 J. — Par ordonnance du 16 oc-tobre 1880, M^e Mille, avoué, r. Mer-cièrre, 41, a été nommé séquestre de la succession du sieur Pierre La-pierre.
- M. J. 11 J. — Les créanciers du sieur Brun, boucher, conrs Lafayette, 84, sont invités à produire chez M. Ber-nard, avoué, 58, rue de la Répu-blique.

Séparations.

- M. J. 5 J. — La dame Angélique Vidal, épouse du sieur Jean Ternoire, a été séparée de biens d'avec son mari. Ju-gement du 79 octobre 1880.
- M. J. 7 J. — La dame E. Duchamp, épouse de M. J. Chauffin, empl. de com. a formé contre son mari une de-mande en séparation de biens.
- M. J. 8 J. — La dame Marie Pichat, épouse du sieur François Perroncel a été séparée de biens d'avec son mari. Jugement du 29 octobre 1880.
- M. J. 8 J. — La dame M. A. Lisicki, épouse du sieur Vincent Warnette, a

- été séparée de biens d'avec son mari. Jugement du 5 janvier 1881.
- M. J. 8 J. — La dame E. Chervet, épouse du sieur C. Lacroix, a été sé-parée de biens d'avec son mari. Juge-ment du 29 octobre 1880.
- M. J. 7 J. — Une société pour la fabri-cation des chevilles et autres articles a été formée entre M. Buffet-Regourd père, M. Joseph Laszkiewicz, M. E. Buffet fils et L. Buffet fils.
- M. J. 7 J. — Une société pour la vente des machines agricoles a été formée entre Mme P. Arsac assistée de L. Daujat, son mari, et M. Willam-Oncken, sous la raison: Daujat et Cie.
- M. J. 8 J. — Une société pour le com-merce des charbons a été formée entre MM. A. Bizet et A. Dumay, sous la raison sociale: Bizet et Dumay.
- S. P. 8 J. — M. A. Fonrobert, r. Neuve 26, et M. L. Garnier, q. des Brot-teaux, 26, ont formé une société pour l'achat et la vente des articles soieries et rubans. La raison sera Fonrobert et Garnier.
- M. J. 11 J. — La société qui existait entre M. E. Aubert, C. Verzy et A. Dousselin, pour l'exploitation d'une commerce de toila, qui devait durer jusqu'au 25 juin 1882 a été dissoute d'un commun accord le 31 octo-bre 1880.
- M. J. 11 J. — La société qui existait entre MM. Nemoz et Missol pour la fabrication des liqueurs et la vente des vins spiritueux est dissoute,

A. AMSLER

TRADUCTEUR D'ALLEMAND près les Tribunaux

Cabinet de 9 h. à midi et de 6 h. à 8 heures du soir.

Rue de la Charité, 55, Lyon.

LEÇONS D'ALLEMAND A PRIX MODÉRÉS.

SIROP
PECTORAL INCISIF

PRÉPARÉ PAR
C. DELEUVRE
PHARMACIEN

RUE BELFORT, 9

LLOY

Ce Sirop s'emploie contre les
MALADIES DE POITRINE et des BRONCHES
les CATARRHES, l'ASTHME, les RHUMES
la GRIPPE, la COQUELUCHE, l'ENROUE-
MENT et TOUTES les AFFECTIONS
DE LA VOIX.

—
—
—
1 fr. 75 le Flacon

Mariage

Un homme de 46 ans, 9,000 fr. de revenu, entreprise prospère, désire s'unir à demoiselle ou dame veuve, sans enfants de 35 ans, ayant 4,000 fr. Ecrire poste restante Bellecour; aux initiales A. D.

On nous annonce comme devant paraître dans les premiers jours de février: *L'AURORE*, revue mensuelle, littéraire, artistique, scientifique et sociologique, rédigée dans un genre tout nouveau, nous prédisons un grand succès à cette publication. — Le numéro: 0,30 cent. — Chez tous les libraires et marchands de journaux.

M^{me} DE JORT, DOCTEUR, DIPLOMÉE

Reconnait d'après les lignes de la main, les affections héréditaires,
ainsi que les atteintes et les prédispositions aux autres maladies.

Consultations tous les jours, de 10 heures à 5 heures

2, RUE CHILDEBERT, 2

Le plus grand succès du Jour

JULIEN TAILLEUR

Par son organisation (vente au comptant) l'importance de ses achats et le talent de ses coupeurs, la Maison JULIEN s'est placée, dès sa création à Lyon, au premier rang des Tailleurs.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63
et rue Thomassin, 11

La Maison n'a pas de Succursale à Lyon

**VENTE EN GROS: aux Messageries lyonnaises et Publications populaires,
1, RUE DE JUSSIEU, 1**

Le Gerant
Procheville